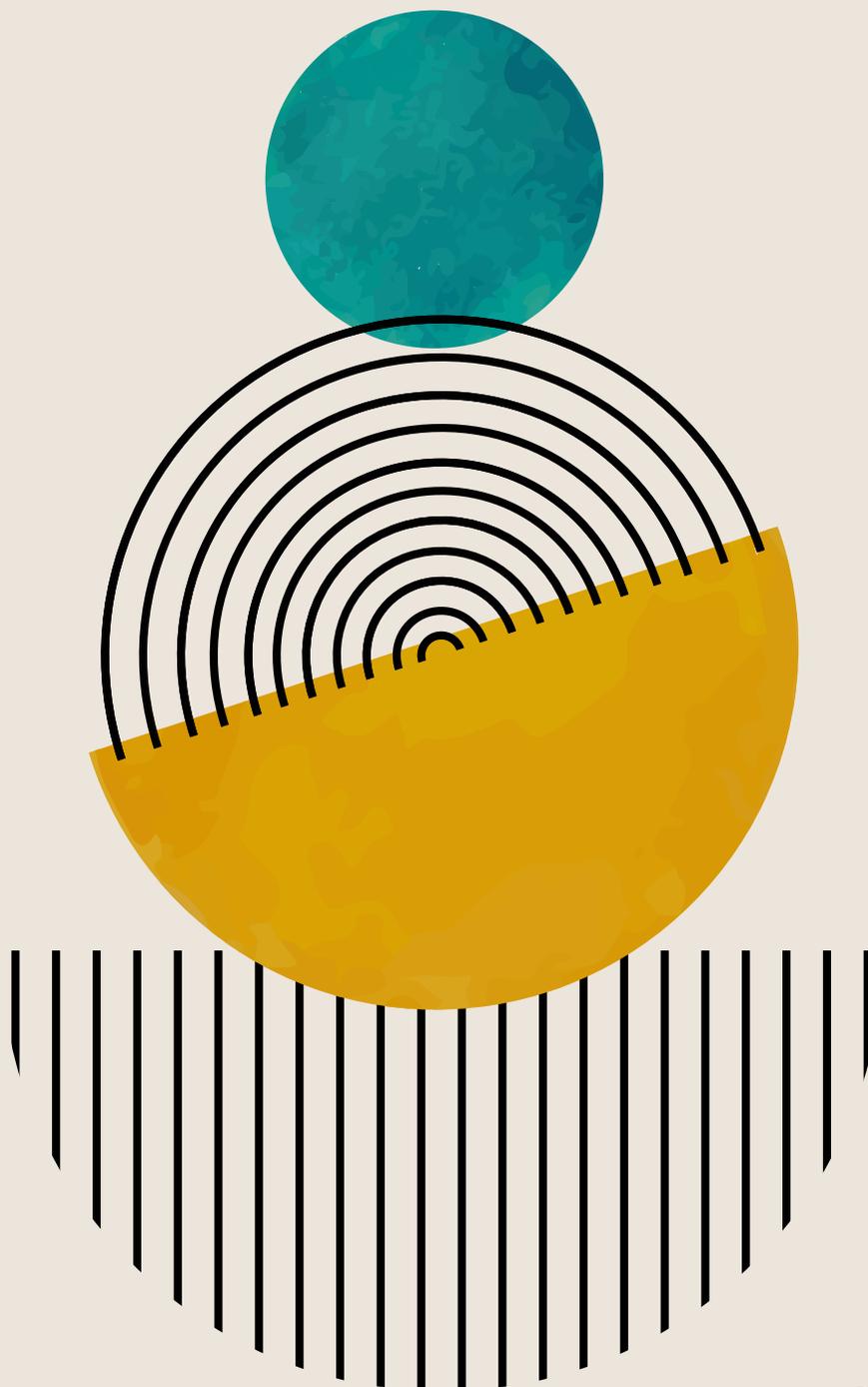


Rapport annuel

2021



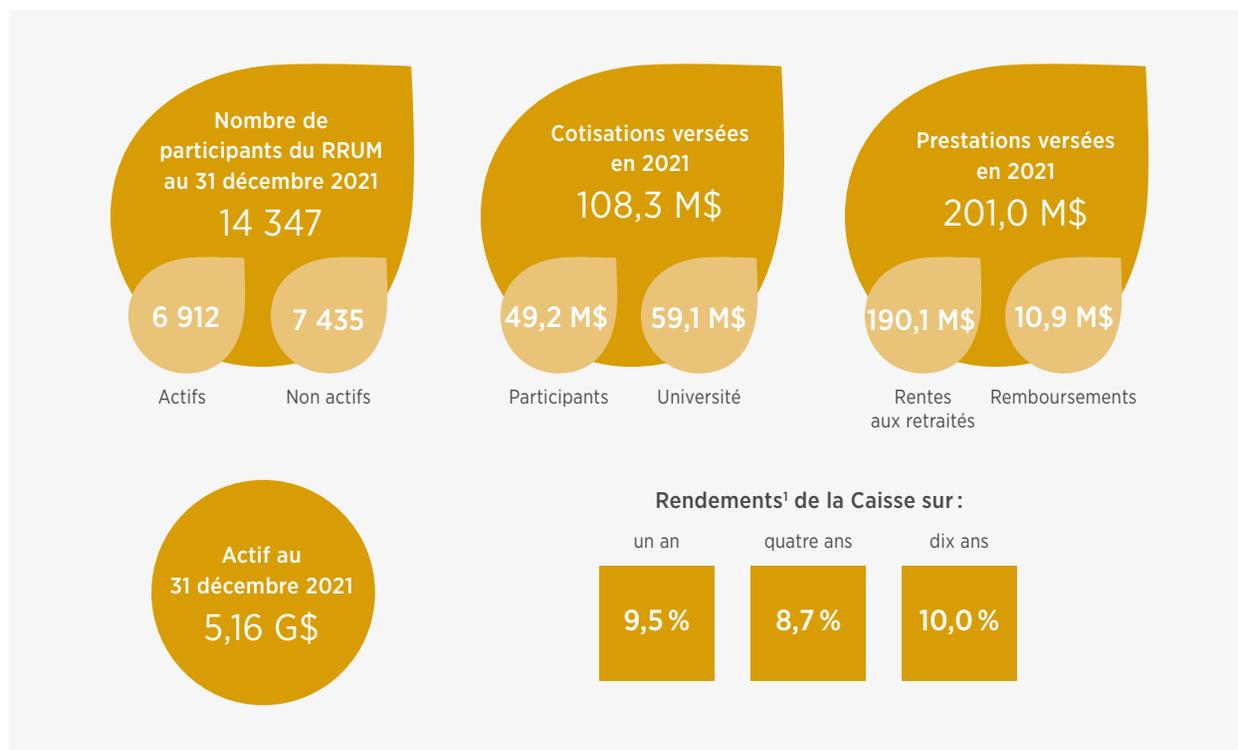
Régime
de retraite **RRUM**

Université **um**
de Montréal

Table des matières

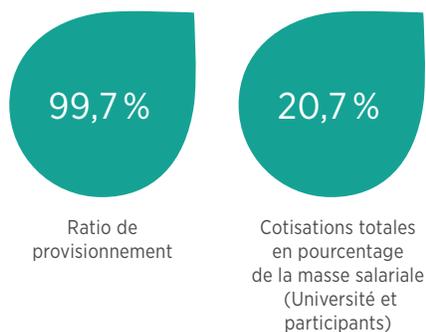
- [03](#) Faits saillants 2021
- [04](#) Modifications apportées
au Règlement
- [06](#) Évolution de la participation
- [09](#) Placements et évolution
de l'actif
- [14](#) Investissement responsable
- [18](#) Situation financière
- [20](#) Comité de retraite
- [22](#) Comité de placement
- [23](#) Comité de vérification
- [25](#) Administration du Régime
- [26](#) Liste des principaux titres
au 31 décembre 2021

Faits saillants 2021



Situation financière en date de la dernière évaluation actuarielle (31 décembre 2019) :

- Valeur actuarielle de l'actif net : 4 437 M\$
- Réserve pour écarts défavorables : - 427 M\$
- Valeur compte général : 4 010 M\$
- Valeur actuarielle des prestations constituées : - 4 021 M\$
- Déficit : 11 M\$



¹ Les rendements sur les périodes de plus d'un an sont des rendements annualisés.

Modifications apportées au Règlement

Objet — Refonte du Règlement du Régime de retraite

La dernière refonte du Règlement du RRUM remonte aux années 90. La version du Règlement du RRUM présentement utilisée par le Comité de retraite est une codification administrative de la dernière version officielle du Règlement du RRUM à laquelle ont été intégrées toutes les modifications adoptées depuis la date de cette dernière version officielle.

Au fil des années, cette codification administrative est devenue de plus en plus difficile à lire, autant par les participants que par le Comité de retraite et les législateurs. Retraite Québec a demandé à quelques reprises qu'un règlement refondu lui soit transmis pour enregistrement. Le Comité de retraite a décidé en 2019 de procéder à la réécriture et à la refonte du Règlement du RRUM qui prend effet le 1^{er} janvier 2021.

Entrée en vigueur

1^{er} janvier 2021

Objectifs

Les principaux objectifs poursuivis, outre de faire en sorte que cette refonte soit officiellement adoptée et transmise aux autorités compétentes, étaient :

- de refléter uniquement les dispositions toujours applicables au 1^{er} janvier 2021 afin de simplifier la lecture et d'en faciliter la compréhension ;
- de s'assurer que le texte reflète l'évolution récente des lois, règlements, etc. ;
- d'apporter certaines précisions administratives ;
- d'éliminer certaines anomalies ou incohérences ;
- de simplifier le texte, là où il était possible de le faire.

Vous pouvez consulter le Règlement refondu du Régime de retraite en vigueur au 1^{er} janvier 2021, le texte des modifications et les avis aux participants des récentes années :

rrum.umontreal.ca/le-rrum-en-bref/reglements/reglements/rrum/.

Objet — Allocation de l'excédent d'actif en cours de régime

La modification vise à prévoir une réserve avant toute utilisation d'un excédent révélé lors d'une évaluation actuarielle. À la suite de l'adoption de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire des modifications doivent être adoptées afin de retirer les éléments qui ne sont plus permis par cette Loi.

À la suite d'une recommandation du Comité de retraite du RRUM, le Conseil de l'Université a décidé (lors de sa séance du 23 août 2021) de modifier l'article sur l'utilisation des excédents d'actifs (ancien article 6.08 devenu l'article 12.01 à la suite de la refonte) du Règlement du Régime de retraite comme indiqué au texte suivant.

Entrée en vigueur

23 août 2021

Modification

L'article 12.01 du texte refondu, soit l'ancien article 6.08, est modifié en y ajoutant le texte suivant à la fin de l'article :

Nonobstant ce qui précède, à compter du 23 août 2021, un excédent d'actif révélé lors d'une évaluation actuarielle doit être utilisé selon l'ordre de priorité suivant :

1. Établir une réserve jusqu'à concurrence d'un montant correspondant à 8 % du passif actuariel établi sur la base de continuité sans marge implicite moins la portion du passif actuariel sur la base de continuité qui résulte de toute marge implicite inhérente au taux d'actualisation utilisé aux fins du calcul de ce passif actuariel.
2. Augmenter de façon ponctuelle les rentes versées et les rentes différées à compter du 1^{er} janvier suivant le dépôt de l'évaluation actuarielle auprès des autorités, de façon à ce que le montant de toute rente devienne alors égal à celui qui aurait alors été versé (ou acquis dans le cas d'une rente différée) si les rentes avaient été indexées à un taux correspondant à 100 % de l'augmentation de l'indice des prix (IPC) à la consommation au Canada pour chacune des années passées pour laquelle ce niveau d'indexation n'a pas été accordé.

Il est toutefois prévu que le présent alinéa ne s'appliquera que si l'excédent d'actif résiduel après l'application de l'alinéa précédent est au moins égal au passif actuariel connexe à l'augmentation ponctuelle de toutes les rentes versées et les rentes différées conformément au présent alinéa.

3. Augmenter le taux d'indexation automatique des rentes mentionné à l'article 6.04 D.1 pour toutes les années indexées à moins de 100 % et ce, jusqu'à concurrence de 100 %, de l'augmentation des prix à la consommation au Canada. L'augmentation du taux d'indexation automatique s'effectue :
 - en bonifiant d'un même pourcentage toutes les années de service non encore pleinement indexées ;
 - en commençant par les années où le taux d'indexation automatique est le plus près de 75 %, afin de ramener le taux de ces années à celui appliqué aux années indexées à un niveau supérieur.

Cette mesure s'applique à l'ensemble des participants actifs et non actifs et s'applique à compter du 1^{er} janvier suivant le dépôt de l'évaluation actuarielle auprès des autorités.

Il est toutefois prévu que le présent alinéa ne s'appliquera que si l'excédent d'actif résiduel après l'application des alinéas précédents est au moins égal au passif actuariel connexe à une augmentation du taux d'indexation automatique pour une période donnée par un pourcentage au moins égal à 3 % de l'augmentation des prix à la consommation au Canada.

4. Établir une réserve pour l'octroi d'amélioration future à la formule d'indexation automatique des rentes. Cette réserve est égale à la valeur actualisée de l'écart entre une indexation des prestations futures à 100 % de l'augmentation de l'IPC et une indexation à 75 % de l'augmentation de l'IPC, pour les 30 années suivant la date de l'évaluation actuarielle.
5. Advenant un excédent d'actif résiduel après l'application des paragraphes 1 à 4 ci-dessus, un amendement devra être effectué au présent article 12.01 du Règlement afin de déterminer les modalités d'utilisation de cet excédent d'actif résiduel.

Évolution de la participation

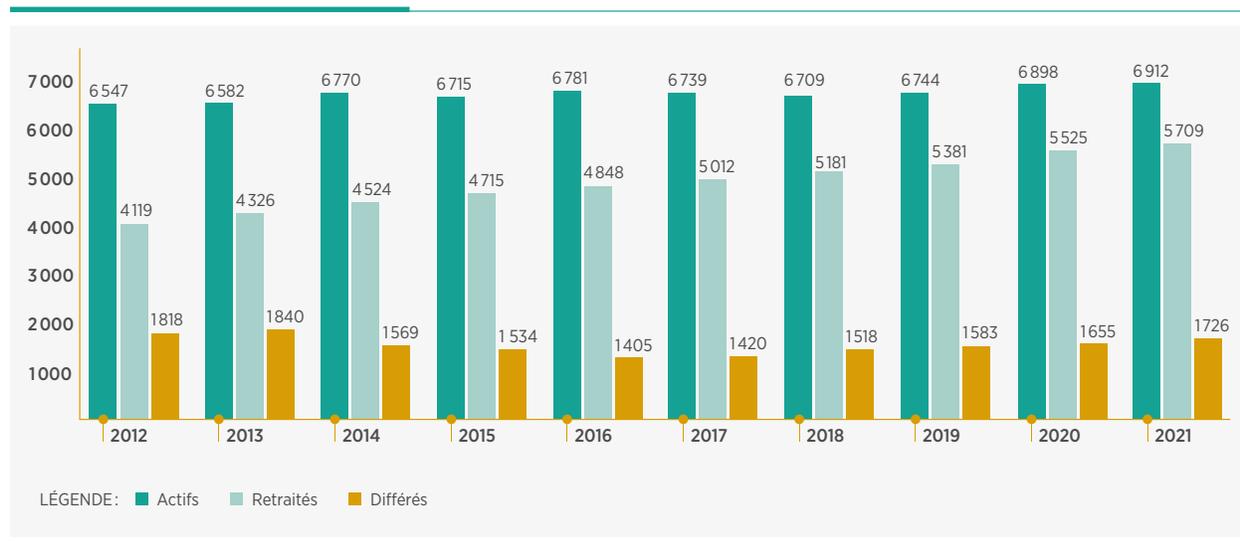
Le nombre de participants actifs est passé de 6 898 au 31 décembre 2020 à 6 912 au 31 décembre 2021, une augmentation de 14 participants. Cette faible augmentation s'explique principalement par un nombre plus important de cessations de participation active. Le nombre de retraités est passé de 5 525 au 31 décembre 2020 à 5 709 au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 184 retraités. Le nombre total de participants était de 14 347 au 31 décembre 2021.

RÉCONCILIATION DE LA PARTICIPATION

	2021	2020
Nombre de participants actifs au début de l'année	6 898	6 744
Nouveaux adhérents et réactivation de dossiers	656	714
Retraites et décès au cours de l'année	(231)	(228)
Autres cessations de participation active	(411)	(332)
Nombre de participants actifs à la fin de l'année	6 912	6 898
Retraités	5 709	5 525
Retraites différées	1 726	1 655
Nombre de participants actifs et non actifs à la fin de l'année	14 347	14 078

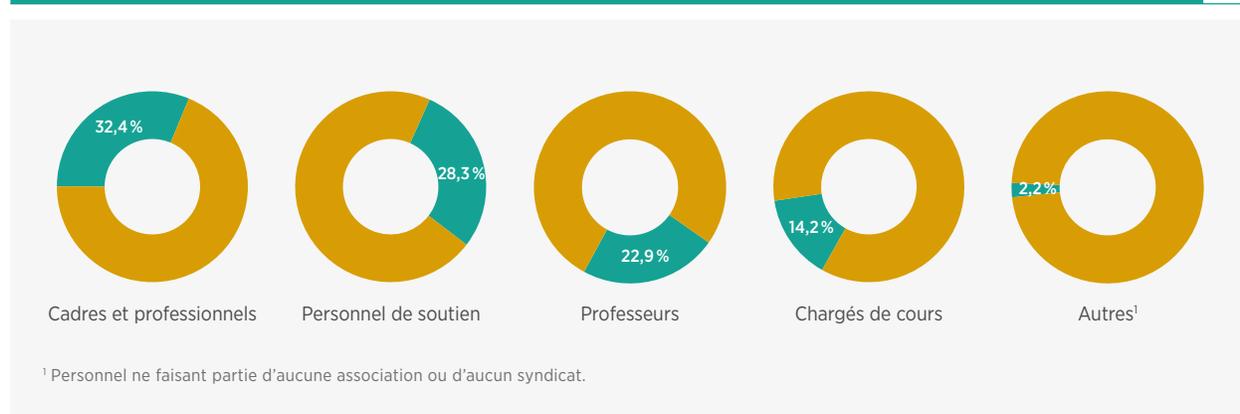
La proportion des retraités sur le nombre total de participants est en augmentation depuis plusieurs années. Elle est passée graduellement de 31% en 2010 à 40% en 2021.

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION

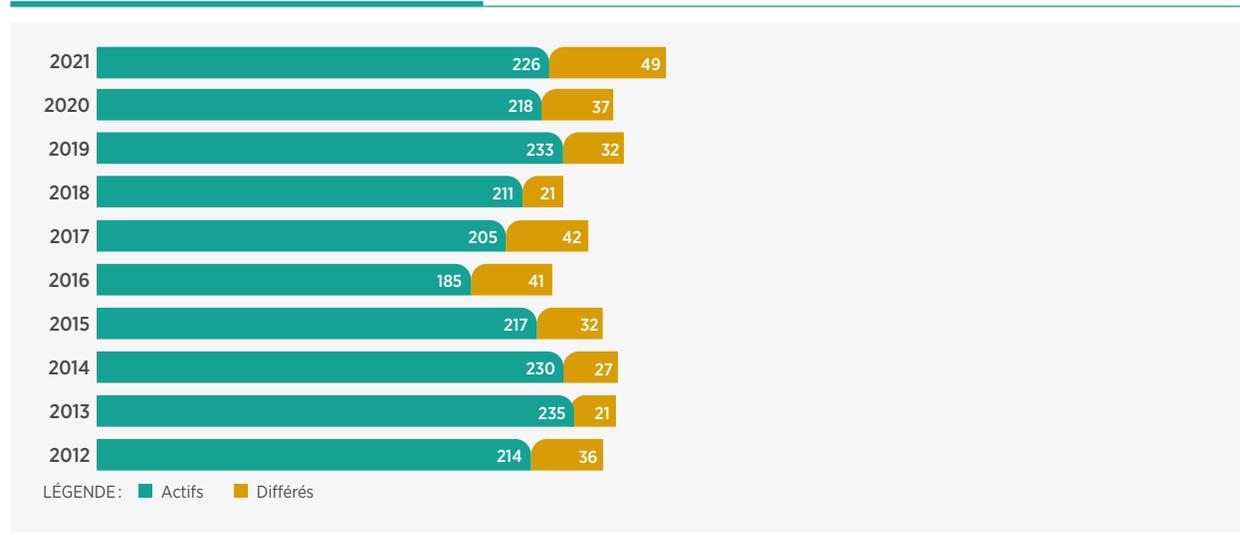


RÉPARTITION DES PARTICIPANTS ACTIFS PAR GROUPE D'EMPLOYÉS

La répartition des 6 912 participants actifs entre les différents groupes d'employés de l'Université était la suivante au 31 décembre 2021:

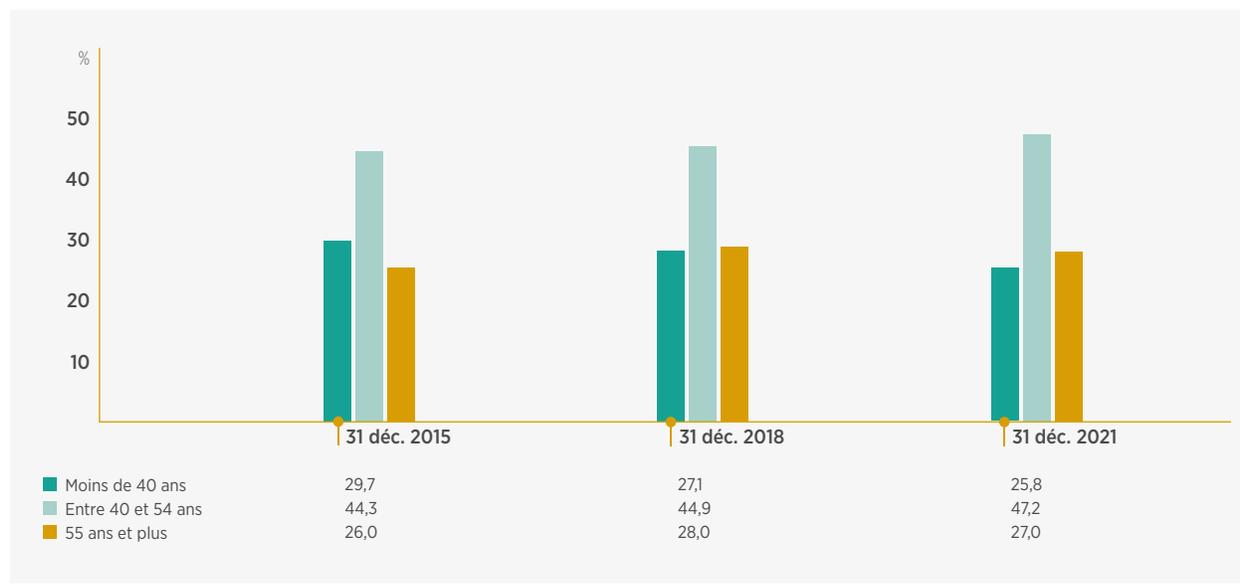


ÉVOLUTION DES DÉPARTS À LA RETRAITE



RÉPARTITION DES PARTICIPANTS ACTIFS PAR GROUPE D'ÂGE

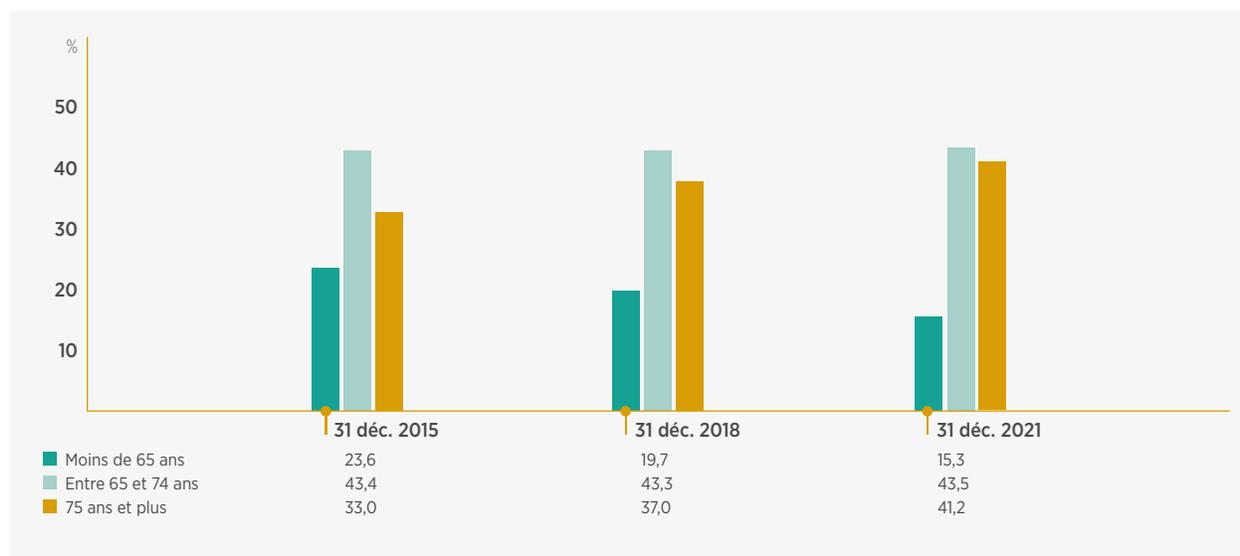
(en pourcentage)



L'âge moyen des participants actifs oscille autour de 46 ans depuis 2005 et a augmenté graduellement jusqu'à 47,6 ans en 2019 et cet âge moyen s'est stabilisé depuis.

RÉPARTITION DES PARTICIPANTS RETRAITÉS PAR GROUPE D'ÂGE

(en pourcentage)

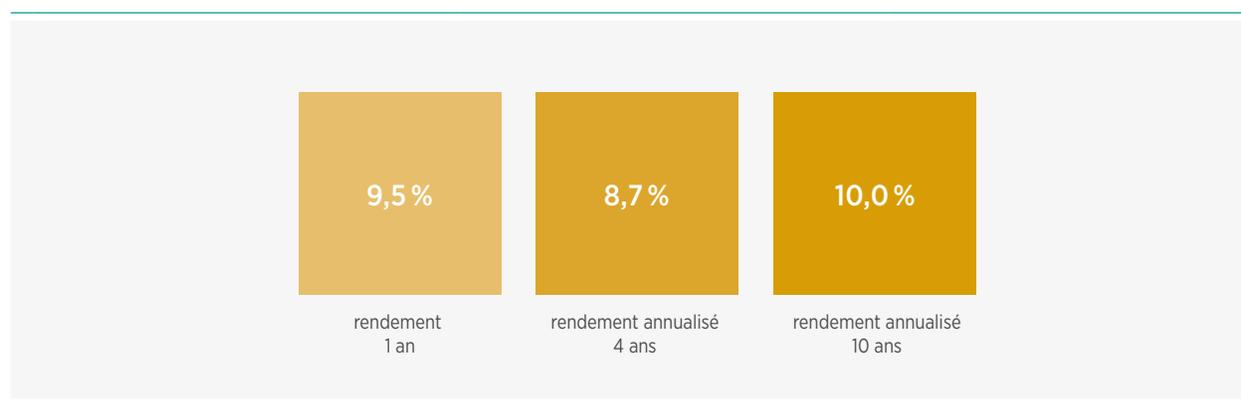


Au 31 décembre 2021, on observe que la proportion des retraités de plus de 65 ans était de 85 % et que celle des retraités de plus de 75 ans était de 41 %. L'âge moyen des retraités était de 73,8 ans au 31 décembre 2021 alors qu'il était de 70 ans il y a 10 ans. L'âge moyen des nouveaux retraités se situait autour de 62 ans depuis 2010 alors qu'il était de 63,4 ans au 31 décembre 2021.

Placements et évolution de l'actif

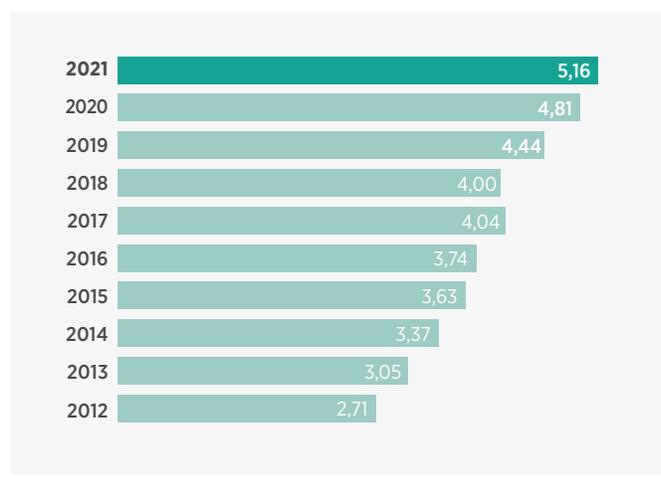
En 2021, seconde année marquée par la pandémie mondiale, la Caisse a obtenu des rendements supérieurs aux besoins à long terme du Régime¹, tout comme sur les périodes de 4 ans et 10 ans.

AU 31 DÉCEMBRE 2021



ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31 DÉCEMBRE

(en milliards de dollars)



¹ Ces rendements (avant frais qui ont oscillé entre 0,2% et 0,3%) sont supérieurs aux hypothèses de rendement prévues aux évaluations actuarielles qui ont varié entre 6,25% et 5,3% (après frais).

RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE

Année	Rendement annuel (%)	Rendement annualisé (%)								
		2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
2021	9,46	10,27	11,31	8,73	9,12	8,50	8,73	9,35	10,01	9,97
	9,36	9,29	11,55	8,32	8,42	8,06	8,06	8,72	8,90	8,87
2020	11,08	12,25	8,49	9,03	8,31	8,61	9,33	10,08	10,02	
	9,23	12,66	7,98	8,18	7,80	7,85	8,63	8,84	8,82	
2019	13,43	7,22	8,36	7,63	8,12	9,04	9,94	9,89		
	16,20	7,36	7,83	7,45	7,58	8,53	8,79	8,77		
2018	1,34	5,91	5,76	6,84	8,18	9,36	9,40			
	-0,81	3,88	4,68	5,52	7,06	7,60	7,74			
2017	10,68	8,04	8,73	9,96	11,04	10,80				
	8,79	7,54	7,72	9,12	9,36	9,24				
2016	5,46	7,77	9,73	11,14	10,82					
	6,30	7,19	9,23	9,51	9,33					
2015	10,14	11,93	13,09	12,21						
	8,09	10,73	10,60	10,10						
2014	13,74	14,60	12,91							
	13,43	11,87	10,78							
2013	15,47	12,49								
	10,33	9,47								
2012	9,59									
	8,62									

LÉGENDE: ■ Rendement de la Caisse □ Portefeuille de référence

La stratégie de placement du RRUM est fondée sur une vision à long terme. Il se peut que d'une année à l'autre il y ait des variations importantes de rendement. Ainsi, durant les dix dernières années, le rendement a oscillé entre 1,3% et 15,5% générant un rendement annualisé de 10,0%, près de deux fois plus élevé que celui enregistré durant la précédente décennie qui était de 5,4%.

La stratégie de placement s'est traduite par une valeur ajoutée sur presque toutes les périodes de 1 an à 10 ans.

Environnement économique en 2021

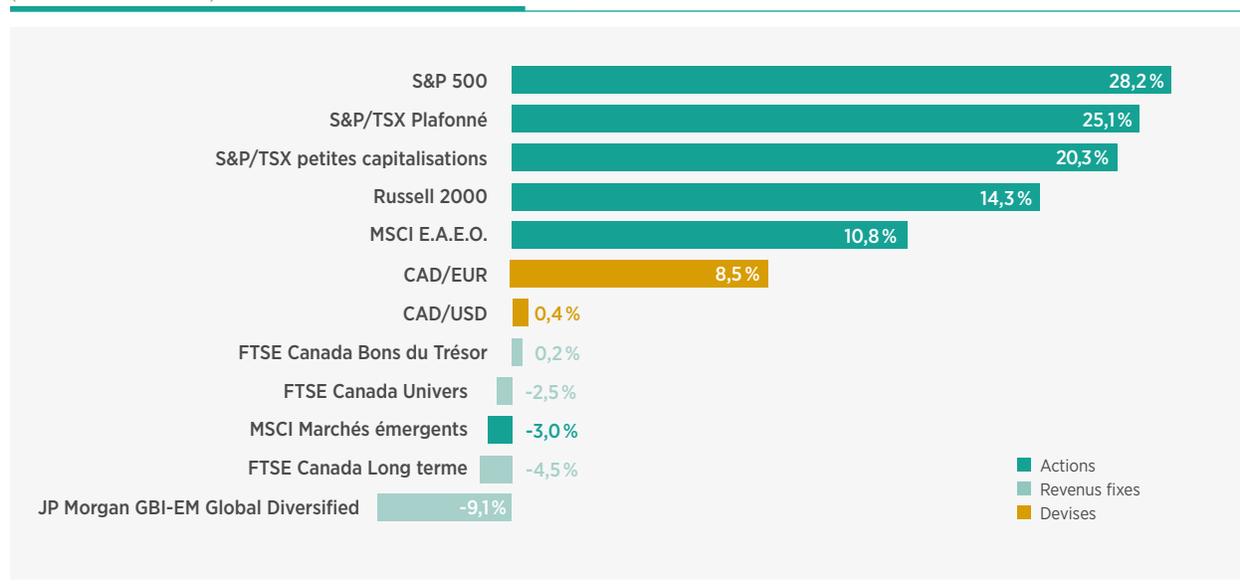
Grâce aux campagnes de vaccination et au soutien des gouvernements et des banques centrales, l'économie mondiale s'est fortement redressée en 2021. La reprise a toutefois été marquée par la résurgence périodique de la pandémie et des restrictions sanitaires. Une forte demande des consommateurs et des contraintes sur l'offre en raison de perturbations le long des chaînes d'approvisionnements ont mené à une accélération de l'inflation. Les banques centrales ont longtemps attribué cette rapide remontée des prix à des phénomènes transitoires, mais devant leur persistance ont revu leur position et certaines ont amorcé la normalisation de leur politique monétaire en fin d'année ou l'ont annoncée.

Dans ce contexte, les marchés boursiers canadiens et américains ont affiché d'excellents rendements. Ils ont notamment bénéficié d'une forte hausse du secteur de l'énergie causée par un important rebond des cours du pétrole, reflet d'une forte demande mondiale et des contraintes d'offre. Les actions internationales des autres pays développés ont relativement bien fait en devises locales, mais l'importante appréciation du dollar canadien par rapport notamment au yen et à l'euro a eu un impact négatif sur le rendement en dollar canadien. Les marchés boursiers de pays émergents ont cependant offert des rendements négatifs qui s'expliquent notamment par un recul des indices boursiers chinois dans la foulée d'un ralentissement de la croissance en Chine.

Quant aux obligations, dans un environnement de hausse de taux d'intérêt, elles ont enregistré des rendements négatifs.

RENDEMENT D'INDICES DE MARCHÉS EN 2021

(en % – dollars canadiens)



Analyse du rendement

Ce sont les portefeuilles de placements privés, d'actions canadiennes et américaines avec des rendements de plus 25 % qui ont remporté la palme en 2021, suivis des portefeuilles d'immobilier et d'infrastructure. Les rendements des portefeuilles obligataires ont été négatifs. Au total, la Caisse a obtenu un rendement similaire à celui de son indice de référence. Les portefeuilles de placements privés, d'actions canadiennes et américaines sont ceux qui ont généré le plus de valeur ajoutée par rapport à leur indice de référence alors que ceux qui ont soustrait le plus de valeur par rapport à leur indice de référence sont ceux d'infrastructure, d'immobilier et d'actions internationales.

Modifications au portefeuille de référence

À la suite d'une revue du portefeuille de référence en 2020, le poids des actions canadiennes dans le portefeuille de référence a été réduit de 3 % au profit des actifs réels, dont 1 % en immobilier et 2 % en infrastructure le 1^{er} janvier 2021 par rapport au portefeuille de référence effectif au 31 décembre 2020. Ces modifications devraient permettre une amélioration de la diversification à long terme avec peu d'impact sur le risque de liquidité.

RENDEMENTS DU RRUM PAR CLASSE D'ACTIFS

(en dollars canadiens)

Classe d'actifs	Poids au 31 décembre 2021 (%)		Rendement 1 an (%)	
	Portefeuille de référence effectif	Réel	Indice de référence	RRUM
Actions canadiennes	11,0	12,1	24,3	29,4
Actions américaines	12,0	13,2	24,0	26,7
Actions internationales	14,0	14,8	6,8	5,2
Obligations Univers	7,5	7,2	-2,5	-2,2
Obligations Long Terme	20,0	18,4	-4,5	-4,1
Obligations à rendement réel	5,0	5,0	1,8	1,5
Obligations de marchés émergents	5,0	4,8	-9,1	-8,4
Placements privés	6,0	5,9	24,9	31,4
Infrastructure	8,0	5,6	19,4	14,6
Immobilier et terres agricoles/forestières	10,0	8,2	20,2	18,3
Encaisse discrétionnaire	1,5	4,7	0,2	0,0
Portefeuille total	100,0	100,0	9,4	9,5*
Superposition obligataire	7,0	4,0	-5,0	-5,6
Superposition de crédit	5,0	4,6	2,2	2,0

* Le rendement total comprend les activités de sélection de gestionnaire et de titres, de répartition d'actifs, de superposition obligataire et de crédit et de gestion du risque de taux de change.

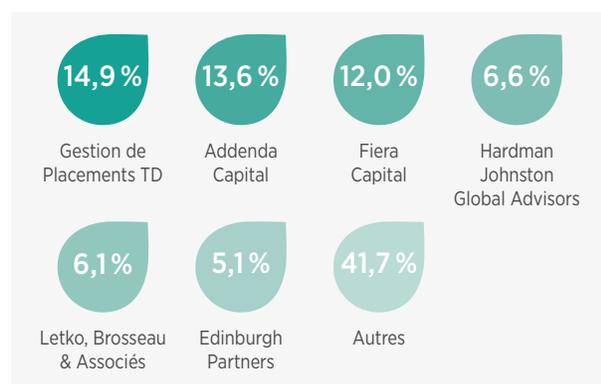
Gestionnaires de portefeuille et répartition géographique des placements

Le choix des titres individuels est effectué par les différents gestionnaires de portefeuille dans le cadre des mandats que le Comité de placement leur a confiés. Au 31 décembre 2021, on comptait 21 gestionnaires.

Le principal gestionnaire, Gestion de Placements TD avait sous gestion 14,9% des actifs de la Caisse, dans trois mandats en gestion indicielle (marché boursier américain et international et obligations canadiennes à rendement réel), deux mandats de gestion de marché monétaire, ainsi que l'administration des produits dérivés. Addenda Capital suit en deuxième position avec 13,6% des actifs de la Caisse sous gestion dans un mandat d'obligations canadiennes long terme en gestion active. L'implantation de la couverture du risque de change liée au dollar américain, le rebalancement de l'actif et la superposition obligataire et de crédit sont effectués par la Direction de la gestion des placements, conformément aux modèles adoptés par le Comité ou selon ses décisions.

La liste des gestionnaires est présentée à la page 23.

RÉPARTITION DE L'ACTIF NET PAR GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE REPRÉSENTANT PLUS DE 5 % DE L'ACTIF NET AU 31 DÉCEMBRE 2021



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2021

(% de la valeur marchande des placements)

Canada	50,0
États-Unis	30,8
Pays développés (excluant É.-U. et Canada)	11,7
Pays émergents	7,5

La liste des principaux titres détenus dans le portefeuille est présentée aux pages 24 à 27.

Analyse de l'évolution de l'actif

En 2021, les activités de placement ont généré 447,1 millions de dollars, alors que les flux monétaires, comme depuis plusieurs années, ont été négatifs (-104,3 millions de dollars), signe de la maturité du RRUM.

Actif au début de l'année 2020 (en milliers de dollars)	4 813 507
Revenus de placement	90 582
Variation de la juste valeur des placements	356 521
Activités de placement	447 103
Cotisations et transferts	112 306
Prestations versées aux retraités	(190 139)
Remboursements et transferts	(10 899)
Frais d'administration et de gestion des placements	(15 573)
Contributions nettes	(104 305)
Augmentation nette	342 798
Actif à la fin de l'année	5 156 305

Vous pouvez consulter les états financiers du Régime de retraite au 31 décembre 2021 :

rrum.umontreal.ca/informations-financieres/etats-financiers-verifies/.

Investissement responsable

La Politique en matière d'investissement responsable du RRUM (la Politique) est guidée par les six Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRI). À titre de signataire, le RRUM s'engage à :

- intégrer les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux processus décisionnels et d'analyse des investissements ;
- être un investisseur actif et à intégrer les questions ESG dans les politiques et procédures en matière d'actionariat ;
- demander aux entités dans lesquelles il investit de faire preuve de transparence, autant que faire se peut, concernant les questions ESG ;
- encourager l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans le secteur des placements ;

- coopérer pour améliorer l'efficacité de sa mise en œuvre des Principes ;
- rendre compte de ses activités et de ses progrès dans la mise en œuvre des Principes.

Les priorités en matière d'investissement responsable (IR) du RRUM sont :

- l'intégration des facteurs ESG dans le processus de sélection et de suivi des gestionnaires externes ;
- la réduction de l'intensité carbone du portefeuille total d'actions ;
- l'engagement actionnarial, soit l'exercice de droits de vote et le dialogue avec les entreprises.



Intégration des facteurs ESG

Les politiques et pratiques en matière d'IR des gestionnaires auxquels le RRUM confie des mandats sont examinées lors de la sélection et du suivi périodique, en tenant compte des caractéristiques de différentes catégories d'actifs et de la nature des mandats, selon le cadre suivant :

Cadre d'IR	<ul style="list-style-type: none"> • Politique/approche d'IR et d'exercice des droits de vote (lorsque applicable) • Adhésion aux PRI • Ressources internes et externes dédiées • Formation
Processus d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des facteurs ESG dans le processus décisionnel • Suivi et dialogue actionnarial après l'investissement • Performance ESG et empreinte carbone du portefeuille (actions cotées) • Incidents et enjeux ESG dans le portefeuille, stratégies d'escalade lors du dialogue actionnarial (suivi mandats actions cotées)
Communication et implication	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports publics • Rapports internes • Collaboration/participation à des initiatives d'IR • Promotion des meilleures pratiques (associations, événements de l'industrie) ; rayonnement dans l'industrie

Sélection de gestionnaires externes – fonds Brookfield Global Transition Fund (BGTF)

Le fonds BGTF investira dans des projets liés à la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone (« infrastructure durable »). Brookfield est l'une des premières firmes à lever un fonds de cette ampleur dédié à la transition énergétique. Ce fonds est bien positionné au niveau ESG et devrait contribuer à long terme à la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) dans l'économie.

Suivi des gestionnaires externes

Au 31 décembre 2021, 98 % des actifs du RRUM étaient gérés par des gestionnaires signataires des PRI, alors que le pourcentage était de 91 % en 2020.

La performance ESG du portefeuille total d'actions du RRUM (soit l'ensemble des mandats en gestion active et passive, représentant 35 % de la Caisse) s'est améliorée par rapport à 2020. Le portefeuille obtient une cote globale de AA (cote maximale possible AAA).

Réduction de l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille total d'actions

Le Comité de retraite a adopté en 2020 un objectif de réduction de l'intensité carbone moyenne pondérée (ICMP) du portefeuille total d'actions cotées en bourse (mesurée en tCO₂e/M\$ de revenus).

Mesure	Objectif	Résultats 2021
Intensité carbone moyenne pondérée (ICMP), mesurée en tonnes CO ₂ e/M\$ de revenus	Réduction de l'ICMP de 35 % en 2030 par rapport au niveau enregistré en 2019 Cible de réduction intermédiaire de 20 % pour 2025	Diminution de 6 % en 2021 Diminution de 33 % par rapport à 2019

² Selon les notations et les outils d'évaluation des portefeuilles de MSCI ESG Research LLC 2022.

La réduction de l'ICMP enregistrée de 2020 à 2021 s'explique, d'une part, par l'amélioration de l'intensité carbone des sociétés et, d'autre part, par les modifications dans la composition du portefeuille total d'actions.

Deux autres mesures sont également calculées pour le portefeuille total d'actions : les émissions totales de carbone attribuables aux portefeuilles (champ d'application 1 et 2) et l'empreinte carbone. Il faut noter que la pandémie a pu affecter l'évolution de ces mesures, les émissions étant généralement connues avec une année de retard.

MESURES D'ÉMISSIONS CARBONE DU PORTEFEUILLE TOTAL D' ACTIONS

Mesures	2021	2020	2019				
Émissions carbone (milliers tCO ₂ e)	130,8	194,4	217,7				
Empreinte carbone (tCO ₂ e/million de dollars US investis)	91,0	140,6	171,5				
Intensité carbone moyenne pondérée (tCO ₂ e/million de dollars US revenus)	164,9	174,8	247,1				
			<table border="1"> <tr> <td>Cible 2025</td> <td>Cible 2030</td> </tr> <tr> <td>197,7</td> <td>160,6</td> </tr> </table>	Cible 2025	Cible 2030	197,7	160,6
Cible 2025	Cible 2030						
197,7	160,6						

-6 %

Les données sur les émissions carbone sont fournies par MSCI ESG Research LLC 2022. Les émissions carbone d'une entreprise correspondent à ses émissions de gaz à effet de serre directes ou indirectes (champ d'application 1 et 2) converties en tonnes de CO₂ équivalent tel que défini dans le protocole sur les GES. Sont exclus des calculs l'encaisse (pour 2019) et les instruments financiers dérivés. Les données sur les émissions carbone et les revenus des entreprises sont généralement en retard d'une année par rapport à la date d'évaluation des portefeuilles. Les revenus des entreprises et les actifs sous gestion sont exprimés en dollars américains. En 2021, les données étaient disponibles pour 95 % de la valeur marchande du portefeuille total d'actions cotées. Il est important d'utiliser de prudence dans l'interprétation des résultats.

Engagement actionnarial

L'engagement actionnarial se concrétise principalement par l'exercice du vote aux assemblées d'actionnaires et par le dialogue avec les entreprises sur des enjeux climatiques à travers la participation du RRUM au Réseau universitaire pour l'engagement actionnarial (UNIE).

SHARE³ a lancé UNIE en février 2021, au nom d'une coalition de fonds de dotation et de régimes de retraite universitaires canadiens. Les initiatives d'engagement d'UNIE se concentrent sur l'accélération de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans des secteurs clés, notamment ceux de la finance, du transport, de la fabrication ainsi que de l'énergie et des services publics.

L'exercice des droits de vote par procuration permet aux actionnaires d'influencer positivement les entreprises dans lesquelles ils investissent. Ainsi, la transparence, l'imputabilité et la rentabilité à long terme sont trois grands principes définissant les lignes directrices du RRUM en la matière.

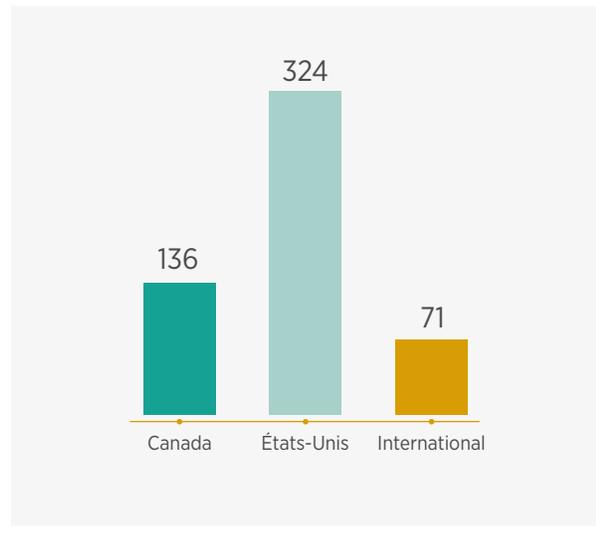
En 2021, le RRUM a voté sur 5 245 propositions dans le cadre de 531 assemblées d'actionnaires, dont 324 aux États-Unis, 136 au Canada et 71 à l'international. Dans 62 % des cas, le RRUM a voté pour la proposition, en soutien de la direction des entreprises. Le pourcentage le plus élevé de votes « contre » vise les programmes de rémunération de la direction et des administrateurs.

FAITS SAILLANTS DE L'ACTIVITÉ D'UNIE EN 2021 POUR LE RRUM

Nombre de sociétés	Enjeux	Progrès
11	Finance durable 12	Progrès important 1
Finances 5	Réduction des émissions 11	Dialogue positif 16
Énergie 3		En cours 6
Consommation de base 2		
Matériaux 1		

³ Shareholder Association for Research & Education, un organisme à but non lucratif de défense des droits des investisseurs.

NOMBRE D'ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES



RÉSULTATS DES VOTES EXPRIMÉS

531

assemblées d'actionnaires

5 245

propositions votées

62% **Pour**

18% **Contre**

20% **Abstention**

30

propositions d'actionnaires

67% **Pour**

33% **Contre**

Situation financière

Au 31 décembre 2019, date de la dernière évaluation actuarielle, la valeur du compte général était de 4,01 milliards de dollars (l'actif de 4,44 milliards de dollars aux états financiers a été réduit de 0,43 milliard de dollars en transfert à la réserve) et la valeur des engagements du RRUM, de 4,02 milliards de dollars. Le ratio de provisionnement à cette date était de 99,7%. Le déficit révélé par cette évaluation actuarielle, de l'ordre de 10,9 millions de dollars, a été entièrement comblé pendant l'année 2020. Il n'y a donc plus de cotisations d'équilibre à compter du 1^{er} janvier 2021. La cotisation d'exercice se situait à 18,45% de la masse salariale. En plus de ces cotisations, les parties doivent verser une cotisation de stabilisation égale à 1,85% de la masse salariale et une cotisation pour droits résiduels de 0,40%.

Une estimation de la situation financière au 31 décembre 2021 révèle un compte général supérieur au passif actuariel, et ce, de 449 millions de dollars sur la base des données au 31 décembre 2019, des hypothèses ayant servi à l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019 et à la provision pour écarts défavorables établie à cette date. Cette estimation est une simple projection de la situation financière du Régime; dans l'éventualité où une évaluation actuarielle formelle avait été effectuée et déposée auprès des autorités au 31 décembre 2021, celle-ci aurait alors reflété les données sur la participation, l'allocation des gains (s'il y a lieu) à la réserve et l'ensemble des hypothèses actuarielles les plus appropriées à cette date.

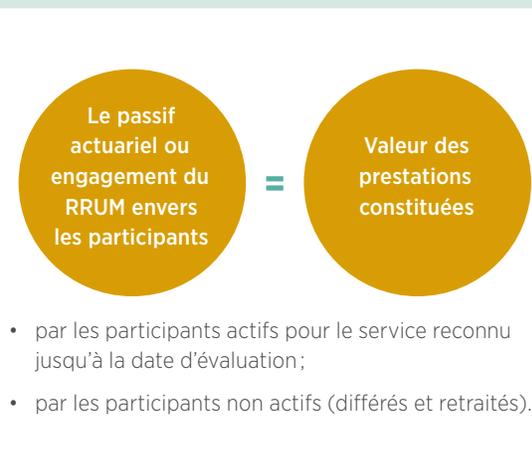
Règles de financement

Santé financière d'un régime de retraite

Comparaison entre :

$$\begin{array}{r}
 \text{Compte général} \\
 + \\
 \text{Réserve pour écarts défavorables} \\
 \hline
 = \text{Valeur actuarielle de l'actif de la Caisse}
 \end{array}$$

et



Bilans possibles

Compte général < passif actuariel → Déficit :

- à être comblé par des cotisations d'équilibre sur une période maximale de 15 ans;
- 50% des cotisations d'équilibre financées par la réserve pour écarts défavorables (jusqu'à épuisement).

Compte général > passif actuariel → Surplus
→ Régime pleinement capitalisé.

Gain actuariel

Gain actuariel net réalisé (depuis la dernière évaluation actuarielle) → transféré à la réserve pour écarts défavorables.

Gain actuariel → expérience favorable du Régime par rapport aux attentes.

Par exemple, rendement sur l'actif supérieur à l'hypothèse.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions de dollars)

Projections au 31 décembre	2021	2020	2019
Valeur actuarielle de l'actif net	5 156	4 814	4 437
Moins « Réserve pour écarts défavorables »	427	427	427
Valeur du compte général	4 729	4 387	4 010
Valeur actuarielle des prestations constituées	(4 280)	(4 147)	(4 021)
Surplus (Déficit)	449	240	(11)

Projections au 31 décembre	2018	2017	2016
Valeur actuarielle de l'actif net	3 997	4 036	3 738
Moins « Réserve pour écarts défavorables »	328	331	294
Valeur du compte général	3 669	3 705	3 444
Valeur actuarielle des prestations constituées	(3 983)	(3 860)	(3 598)
Surplus (Déficit)	(314)	(155)	(154)

Les données au 31 décembre 2019, 2017 et 2016 sont basées sur les évaluations actuarielles produites à ces dates. Les données pour les autres années sont basées sur des estimations ou des projections de la situation financière.

Comité de retraite

Mandat

Fonctions, pouvoirs et devoirs du Comité

Le Comité a pour fonction d'administrer le Régime et la Caisse de retraite et il agit à cet égard à titre de fiduciaire. Le Comité doit agir avec prudence, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable; il doit aussi agir avec honnêteté et loyauté dans les meilleurs intérêts des participants ou bénéficiaires. En tant qu'administrateur du Régime et de la Caisse de retraite, agissant à titre de fiduciaire, le Comité assume l'ensemble des obligations, pouvoirs et devoirs que lui confère la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (Loi RCR) ou qui découle de ses fonctions. Cela comprend notamment :

- voir à l'application du Règlement du Régime;
- voir à l'administration et au paiement des prestations, remboursements et transferts prévus au présent Règlement;
- veiller à la tenue des livres et dossiers du Régime et à la préparation des états financiers du Régime et en assurer leur vérification par un comptable ou une firme de comptables habilités à effectuer une telle vérification;
- fournir aux participants, dans les délais prescrits, les divers documents d'information aux participants et relevés requis en vertu de la Loi RCR, contenant les renseignements exigés aux termes de celle-ci;
- convoquer par écrit chacun des participants et bénéficiaires ainsi que l'Université à une assemblée annuelle afin de rendre compte de son administration et d'aborder les sujets déterminés par la Loi RCR;

- présenter un rapport d'activités au Conseil de l'Université et aux participants au cours de l'assemblée annuelle du Régime;
- adopter une politique de placement de la Caisse de retraite et gérer la Caisse conformément à cette politique et à la Loi RCR;
- faire préparer par un actuaire de son choix une évaluation actuarielle de la situation financière du Régime lorsque requis par la Loi RCR ou par le Comité et conformément aux exigences prévues à celle-ci;
- adopter un règlement intérieur prévoyant les règles concernant l'exercice de ses pouvoirs et de sa régie interne;
- retenir, s'il le juge approprié, les services de professionnels pour l'assister dans l'administration du Régime et de la Caisse de retraite;
- présenter à l'Université ses recommandations quant aux modifications qu'il jugerait utile d'effectuer au Règlement du Régime.

Délégation des pouvoirs du Comité de retraite

Le Comité peut déléguer à l'Université tout ou partie des pouvoirs et responsabilités qui lui incombent en vertu de la Loi RCR, du Règlement du Régime ou du Règlement intérieur du Comité. Le Comité peut aussi déléguer au Comité de placement les pouvoirs et responsabilités relatifs à la préparation de la politique de placement, pour recommandation au Comité de retraite, et à la gestion de la Caisse.

Composition du Comité de retraite au 31 décembre 2021

ÉLECTIONS ET NOMINATIONS EN 2021

Renouvellements de mandats :

Jacques Bélair — membre nommé par le Conseil

Nicolas Ghanty — membre élu par l'ensemble des employés de soutien

Jean-Pierre Le Clerc — membre nommé par le Conseil

André Racette — membre nommé par le Conseil

Nouveaux mandats :

François Schiettekatte — membre élu par l'ensemble des professeurs

Pierre Simonet — membre nommé par le Conseil

Personnes nommées par le Conseil de l'Université :

Jacques Bélair

Claudia Gagné (vice-présidente)

Luc Granger

Jean-Pierre Le Clerc (président)

Matthew Nowakowski (secrétaire)

André Racette

Sébastien Roy

Pierre Simonet

Poste vacant

Personnes élues par l'ensemble des professeurs qui sont des participants actifs au Régime :

Adrian Burke

François Schiettekatte

Poste vacant

Personnes élues par l'ensemble des employés qui sont membres du personnel de soutien et participants actifs au Régime :

Nicolas Ghanty

Martin Lambert

Personne élue par l'ensemble des employés qui sont membres du personnel d'encadrement administratif et professionnel et participants actifs au Régime :

Alain Sauvageau

Personne élue par l'ensemble du personnel enseignant à temps partiel et participants actifs au Régime :

David Lewis

Personne élue par l'ensemble des participants non actifs et bénéficiaires en provenance du groupe des professeurs et de celui du personnel enseignant à temps partiel :

Yves Lépine

Personne élue par l'ensemble des participants non actifs et bénéficiaires en provenance des groupes autres que les professeurs et le personnel enseignant à temps partiel :

Margaret Lapointe

Personne nommée par le Comité de retraite avec l'accord du Conseil de l'Université, qui n'est ni un participant au Régime, ni un membre du Conseil, ni une personne à qui la Caisse de retraite peut consentir un prêt en vertu de la Loi :

Robert Cardinal

Personne non votante élue par tous les participants actifs :

Normand Laquerre

Personne non votante élue par tous les participants non actifs :

François Donati

Personnes-ressources :

Gino Girard — actuaire, Solutions Mieux-être LifeWorks

Brigitte Lafrance — directrice gestion des régimes de retraite

Andrée Mayrand — directrice gestion des placements

De nouveaux mandats ou renouvellements de mandat se sont confirmés en 2022. Pour plus de renseignements sur la composition au 1^{er} septembre 2022, vous pouvez vous référer au [site Web du RRUM à la section « Nouvelles et communiqués 2022 »](#).

Comité de placement

Mandat

Les responsabilités et pouvoirs suivants sont exercés par le Comité de placement, dans la mesure où ceux-ci lui ont été délégués par le Comité de retraite :

- voir à la préparation d'une politique de placement de la Caisse de retraite et de ses révisions périodiques, pour recommandation au Comité de retraite;
- gérer la Caisse de retraite et ses placements conformément à la politique de placement, au Règlement du Régime et aux dispositions pertinentes des lois et règlements auxquels est soumis le Régime. Cela comprend tous les pouvoirs nécessaires à cette fin, dont notamment :
 - confier, en totalité ou en partie, la gestion des placements de la Caisse de retraite à l'Université ou à un ou plusieurs gestionnaires de portefeuille. Il est toutefois précisé que le Comité de placement n'est pas autorisé à effectuer à l'achat de rentes assurées, effectuer des opérations visant le transfert d'une partie ou de la totalité du risque de longévité ni à souscrire à des contrats de nature similaire auprès d'une compagnie d'assurance ou une institution de même nature;
 - embaucher les gardiens de valeurs;
 - retenir, si nécessaire, les services de consultants.

Le Comité de placement doit faire rapport au Comité de retraite au moins deux fois l'an.

Composition du Comité de placement au 31 décembre 2021

Personnes suggérées par le Conseil de l'Université :

Éric Filteau

Daniel Leclair (président)

Expert externe en placement suggéré par les membres du Comité de retraite désignés par le Conseil de l'Université :

Jean Michel

Expert externe en placement suggéré par les membres du Comité de retraite désignés par les participants et bénéficiaires :

Normand Grégoire

Membre du Comité de retraite ayant droit de vote :

Martin Lambert

Personnes-ressources :

Andrée Mayrand — directrice gestion des placements et secrétaire du Comité

Alain Valois — conseiller principal, placements

Observateur :

Jean-Pierre Le Clerc — président du Comité de retraite

Comité de vérification

Mandat

Au nom du Comité de retraite, le Comité de vérification a le mandat :

- de s'assurer de la validité de l'information qui fait l'objet de tout rapport financier du vérificateur externe ;
- d'examiner et d'évaluer le contrôle et la vérification interne et tous les éléments en découlant ;
- d'examiner toute question pertinente reliée à la gestion de la Caisse de retraite.

Dans l'exercice de ce mandat, le Comité de vérification a le pouvoir d'enquêter sur toute activité du Régime de retraite. À cette fin, tout employé du Régime de retraite ou tout délégué doit collaborer avec le Comité de vérification.

Le Comité de vérification peut également retenir les services d'experts et inviter à participer à ses travaux toute personne susceptible de l'aider à s'acquitter de son mandat.

Composition du Comité de vérification au 31 décembre 2021

NOMINATIONS EN 2021

Renouvellement de mandat :

Alain Sauvageau — membre nommé par le Comité de retraite

Nouveau mandat :

Sébastien Roy — membre nommé par le Comité de retraite

Membres nommés par le Comité de retraite :

Robert Cardinal

Matthew Nowakowski

Sébastien Roy

Alain Sauvageau (président)

PRÉSENCE DES MEMBRES AUX RÉUNIONS DES COMITÉS EN 2021

Membres	Participation	Retraite	Placement	Vérification
Jacques Bélair	Retraite	10/10		
Adrian Burke	Retraite	10/10		
Robert Cardinal	Retraite, Vérification	10/10		2/2
François Donati	Retraite	10/10		
Isabelle Dufour ¹	Retraite	4/5		
Pierre Durand ²	Retraite	8/8		
Éric Filteau	Placement		5/7	
Claudia Gagné	Retraite	9/10		
Nicolas Ghanty	Retraite	10/10		
Luc Granger	Retraite	8/10		
Normand Grégoire	Placement		6/7	
Martin Lambert	Retraite, Placement	10/10	7/7	
Margaret Lapointe	Retraite	10/10		
Normand Laquerre	Retraite	10/10		
Daniel Leclair	Placement		7/7	
Jean-Pierre Le Clerc	Retraite	10/10		
Yves Lépine	Retraite	10/10		
David Lewis	Retraite	10/10		
Jean Michel	Placement		6/7	
Matthew Nowakowski	Retraite, Vérification	10/10		2/2
André Racette	Retraite	10/10		
Sébastien Roy ³	Retraite, Vérification	9/10		1/1
Alain Sauvageau	Retraite, Vérification	10/10		2/2
François Schiettekatte ⁴	Retraite	4/4		
Isabelle Shumanski ⁵	Retraite, Vérification	8/9		1/2
Pierre Simonet ⁴	Retraite	4/4		

¹ Fin de mandat au Comité de retraite — mai 2021.
² Fin de mandat au Comité de retraite — novembre 2021.
³ Début de mandat au Comité de vérification — septembre 2021.
⁴ Début de mandat au Comité de retraite — septembre 2021.
⁵ Fin de mandat au Comité de vérification — août 2021.

Administration du Régime

Dans le but de réaliser le mandat qui lui est confié par les participants du Régime, le Comité de retraite a retenu les services des collaborateurs suivants :

Actuaires

Solutions Mieux-être LifeWorks
(anciennement Morneau Shepell)

Administration courante

Direction gestion des régimes de retraite
Brigitte Lafrance, directrice
Case postale 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Téléphone: 514 343-6111, poste 1018
Courriel: rrum@umontreal.ca
Site Web: rrum.umontreal.ca

Gardien de valeurs

Fiducie Desjardins Inc.

Gestion des placements et gestionnaire interne de portefeuille

Direction gestion des placements
Andrée Mayrand, directrice
Case postale 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Gestionnaires externes de portefeuille

Actions

Edinburgh Partners, Édimbourg, Royaume-Uni
Gestion de Placements TD, Toronto, ON
Hardman Johnston Global Advisors, Stamford, CT
Jarislowsky Fraser, Montréal, QC
Letko, Brosseau & Associés, Montréal, QC
PanAgora Asset Management, Boston, MA
Pembroke Management, Montréal, QC

Obligations canadiennes et internationales

Addenda Capital, Montréal, QC
Corporation Fiera Capital, Montréal, QC
Gestion de Placements TD, Toronto, ON
Ninety One, Londres, Royaume-Uni

Fonds hedge

BlackRock, New York, NY
Blackstone Group, New York, NY

Placements privés et infrastructure

Ardian, Paris, France
Brookfield, Toronto, ON
Global Infrastructure Partners, New York, NY
IFM Investors, Melbourne, Australie
Novacap, Montréal, QC
Warburg Pincus, New York, NY

Immobilier

BentallGreenOak, Toronto, ON
Blackstone Group, New York, NY
Brookfield, Toronto, ON
CBRE Global Investors, Los Angeles, CA
SSgA, Boston, MA

Marché monétaire et produits dérivés

Gestion de Placements TD, Toronto, ON

Service d'évaluation comparative

RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

Service d'exercice des droits de vote

Groupe Investissement Responsable

Auditeurs externes

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Liste des principaux titres au 31 décembre 2021

ACTIONS CANADIENNES

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
Dix principaux titres publics			
BANQUE NOUV ÉCOSSE	24,4	4,0	0,5
NUTRIEN LTD	19,5	3,2	0,4
MANULIFE FINANCIAL CORP	17,4	2,9	0,3
CANADIAN NATIONAL RAILWAY CO	15,0	2,5	0,3
BROOKFIELD ASSET MGMT INC CL-A	14,3	2,3	0,3
MAGNA INTERNATIONAL INC	13,8	2,3	0,3
BANQUE TORONTO DOMINION	10,7	1,7	0,2
OPEN TEXT CORPORATION	10,3	1,7	0,2
BANQUE DE MONTRÉAL	10,2	1,7	0,2
WESTON GEORGES LTD	9,5	1,6	0,2
Parts de fonds communs de placement			
FONDS D'ACTIONS SPÉCIALES JF	15,0	2,5	0,3

ACTIONS AMÉRICAINES

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
Dix principaux titres publics			
TUCOWS INC CLASS A	3,0	0,7	0,1
OVINTIV INC	2,1	0,5	0,0
CROCS INC	1,8	0,4	0,0
ANTERO RESOURCES CORP	1,8	0,4	0,0
FABRINET	1,8	0,4	0,0
GOODYEAR TIRE RUBBER	1,7	0,4	0,0
EMCOR GROUP INC	1,6	0,4	0,0
BLUEPRINT MEDECINES CORP	1,6	0,4	0,0
SKYLINE CORP	1,5	0,3	0,0
SEMTECH CORP	1,4	0,3	0,0
Parts de fonds communs de placement			
FONDS EN GESTION COMMUNE AMÉRICAIN ÉMERAUDE TD	308,6	71,3	6,0

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
Dix principaux titres publics			
VANGUARD EMERGING MARKETS STOCK INDEX FUND ETF	62,2	8,6	1,2
ASTRAZENECA PLC	27,5	3,8	0,5
KEYENCE CORP	17,7	2,5	0,3
AIRBUS SE	17,6	2,4	0,3
PUMA SE	17,3	2,4	0,3
ASML HOLDING NV NY REG SHS	17,3	2,4	0,3
APTIV PLC	17,0	2,4	0,3
ATLISSIAN CORP PLC CLASS A	16,9	2,3	0,3
TAIWAN SEMICONDUCTOR SP ADR	16,4	2,3	0,3
ICICI BANK LTD SPON ADR	16,2	2,3	0,3
Parts de fonds communs de placement			
FONDS INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES ÉMERAUDE TD	93,1	12,9	1,8

FONDS DE FONDS HEDGE

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
BLACKSTONE PARTNERS OFFSHORE FD CL Q1	170,7	69,5	3,3
BLACKROCK APPRECIATE STRATEGY FUND STANDARD CL. SH.2021 SER 1	75,0	30,5	1,5

IMMOBILIER

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
BGO DIVERSIFIED US PROPERTY FUND LP	114,4	26,9	2,2
CBRE GLOBAL INVEST PARTNERS GLO ALPHA FD	100,2	23,6	1,9
BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS F.1 LP	63,0	14,8	1,2
BROOKFIELD STRATEGIC REAL EST PARTNER II	49,0	11,5	1,0
BROOKFIELD STRATEGIC REAL EST PART III	43,5	10,3	0,8
SSGA GLOBAL REAL ESTATE NL CTF	30,3	7,1	0,6
BENTALLGREENOAK PRIME CANADIAN PROP FD	24,1	5,7	0,5

INFRASTRUCTURES

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
4475381 CANADA INC (détenue à 100% par le RRUM)	129,5	44,9	2,5
IFM GLOBAL INFRASTRUCTURE CANADA	62,3	21,6	1,2
ASF VII INFRASTRUCTURE	42,8	14,8	0,8
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE FUND III-A	33,5	11,6	0,7
ARDIAN SECONDARY FD VI INFRASTRUCTURE LP	14,2	4,9	0,3
AXA INFRASTRUCTURE III S.C.A, SICAR	6,4	2,2	0,1

PLACEMENTS PRIVÉS

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
WARBURG PINCUS PRIVATE EQUITY XII LP	57,3	18,7	1,1
WARBURG PINCUS GLOBAL GROWTH LP	56,3	18,4	1,1
NOVACAP TMT V	50,1	16,4	1,0
ASF VIII LP	42,4	13,9	0,8
NOVACAP TMT IV	35,6	11,6	0,7
WARBURG PINCUS PRIVATE EQUITY XI LP	34,3	11,2	0,7
NOVACAP SERVICES FINANCIERS I SOC EN COMM	8,9	2,9	0,2
ARDIAN SECONDARY FUND VI LP	8,2	2,7	0,2
SOC EN COMM NOVACAP INDUSTRIE III	6,2	2,0	0,1
NOVACAP TMT VI SOC EN COMM	5,3	1,7	0,1
SOC EN COMM NOVACAP II	0,7	0,2	0,0

OBLIGATIONS NOMINALES (EX-PAYS ÉMERGENTS)

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
Dix principales émissions			
ONTARIO PROVINCE DÉBENTURE 4,65% 02/06/2041	56,7	4,3	1,1
PROV. ONTARIO SERIES DMTN242 2,65% 02/12/2050	40,3	3,1	0,8
CANADA GOUVERNEMENT S-H722 2,00% 01/12/2051	40,2	3,1	0,8
PROV. ONTARIO STRIP BOND 0,00% 02/06/2049	38,7	3,0	0,7
PROV. ONTARIO 3,45% 02/06/2045	36,9	2,8	0,7
PROV. QUÉBEC 5,00% 01/12/2041	30,6	2,3	0,6
PROV. QUÉBEC SERIES B112 3,50% 01/12/2045	26,8	2,1	0,5
CANADA GOUVERNEMENT 0,50% 01/11/2023	24,9	1,9	0,5
CANADA GOUVERNEMENT 0,25% 01/03/2026	24,0	1,8	0,5
PROV. QUÉBEC 5,75% 01/12/2036	21,7	1,7	0,4

OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
NINETY ONE GSF EMER MARKETS LOC CUR	248,4	100,0	4,8

OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
Dix principales émissions			
GOUV. CANADA REND. RÉEL 4,00 % 01/12/2031	37,4	14,5	0,7
GOUV. CANADA REND. RÉEL 3,00 % 01/12/2036	35,6	13,8	0,7
GOUV. CANADA REND. RÉEL SER ZH04 1,50 % 01/12/2044	35,5	13,7	0,7
GOUV. CANADA REND. RÉEL 1,25 % 01/12/2047	32,9	12,8	0,6
GOUV. CANADA REND. RÉEL SER YK42 2,00 % 01/12/2041	32,7	12,6	0,6
GOUV. CANADA REND. RÉEL 0,50 % 01/12/2050	28,8	11,1	0,6
GOUV. CANADA REND. RÉEL 4,25 % 01/12/2026	28,3	11,0	0,5
PROV. ONTARIO 2,00 % 01/12/2036	11,5	4,4	0,2
PROV. QUÉBEC REND. RÉEL 4,25 % 01/12/2031	4,8	1,9	0,1
PROV. QUÉBEC REND. RÉEL 4,50 % 01/12/2026	4,4	1,7	0,1

MARCHÉ MONÉTAIRE

Position	Valeur marchande (en M\$)	% de la catégorie	% de l'actif net
Dix principales émissions			
CANADA BONS DU TRÉSOR BT 17/03/2022	122,0	49,5	2,4
ONTARIO BONS DU TRÉSOR BT 25/05/2022	3,5	1,4	0,1
CANADA BONS DU TRÉSOR BT 03/03/2022	2,9	1,2	0,1
CANADA BONS DU TRÉSOR BT 17/02/2022	2,6	1,1	0,1
QUÉBEC BONS DU TRÉSOR BT 11/02/2022	0,8	0,3	0,0
ALBERTA PROV PN 01/02/2022	0,6	0,2	0,0
ALBERTA BONS DU TRÉSOR BT 22/02/2022	0,2	0,1	0,0
SASKATCHEWAN PROV PN 01/02/2022	0,1	0,1	0,0
SASKATCHEWAN PROV PN 23/03/2022	0,1	0,0	0,0
ONTARIO BONS DU TRÉSOR BT 23/03/2022	0,1	0,0	0,0
Parts de fonds communs de placement			
FONDS GESTION DE TRÉSORERIE CANADIENNE ÉMERAUDE TD	90,5	36,7	1,8
FONDS D'INVESTISSEMENT COURT TERME CANADIEN ÉMERAUDE TD	19,4	7,9	0,4
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE JF	2,9	1,2	0,1

Régime
de retraite **RRUM**

Université 
de Montréal